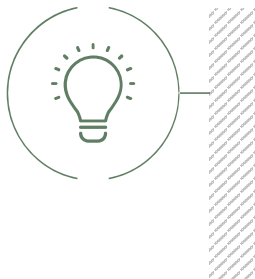


# Bien gérer ses déchets

Comment obtenir un bac ? Comment trier ? Que faire de ses déchets dangereux... Retrouvez les réponses à ces questions de votre quotidien.



> **Bordeaux Métropole continue d'assurer le service de collecte des déchets.**  
> **Les jours de collecte ne sont pas modifiés, les usagers sont invités à sortir leurs bacs noirs et verts comme d'habitude.**

En savoir plus sur la page dédiée de Bordeaux Métropole [↗](#)

## La collecte des déchets

### Qui fait quoi ?

---

La collecte des **déchets non recyclables** (ordures ménagères) et **recyclables**, leur **traitement et leur valorisation** (pour les déchets recyclables), relèvent de la Bordeaux Métropole [↗](#) et de ses services.

Elle est effectuée en porte à porte dans les foyers.

### Attribution d'un bac

---

Pour l'attribution d'un bac suite à un emménagement, pour son remplacement en cas de vol ou de détérioration, vous pouvez joindre Bordeaux Métropole par courriel en complétant le formulaire en ligne de Bordeaux Métropole [↗](#).

## Le tri sélectif

### La collecte du verre

---

Le verre (bouteilles, verres à boire...) doit être apporté et mis à l'intérieur des bornes prévues à cet effet. Surtout ne pas y déposer de la vaisselle, de la céramique et des ampoules.

Des bornes de récupération du verre sont disponibles sur toute la Métropole. Elles sont gérées par Bordeaux Métropole [↗](#).

Consulter la carte des bornes de collecte [↗](#)

Que mettre dans le bac gris ?



Que mettre dans le bac vert ?



## Déchets dangereux des ménages (DDM) ou Déchets ménagers spéciaux (DMS) :

**Le centre de recyclage communautaire de Gradignan prend en charge ce type de déchets.** Il s'agit des déchets toxiques des ménages, des produits courants à usage domestique, généralement stockés dans nos garages.

Les DMS ou DDM autorisés sont :

- › les acides (acide chlorhydrique, acide sulfurique...)
- › les bases (soude caustique, lessive alcaline, débouche évier, ammoniac...)
- › les solvants liquides (détergents, diluants, lubrifiants, gazole, essence, solvants, produits de traitement du bois...)
- › les produits pâteux (peinture, cire, colle, vernis, graisses...)
- › les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, désherbants, engrais...)
- › les bombes aérosols
- › les produits comburants (désherbants au chlorate de soude, eau oxygénée, certains engrais, produits de piscine à base de chlore...)

### Procédure à suivre

---

À l'entrée du centre de recyclage communautaire : **signaler au gardien, à la barrière, la présence de DMS**, stationner sur l'emplacement prévu à cet effet à proximité de l'armoire DMS, présenter ses produits au gardien\* et suivre ses instructions.

*\*(pour la sécurité de tous, les contenants des produits doivent être impérativement hermétiques, le gardien est dans l'obligation de refuser tout produit ne répondant pas aux exigences de sécurité et à la liste des produits autorisés)*

### Liste des autres centres de recyclage communautaires équipés pour accueillir les DMS ou DDM :

---

- Ambares-et-Lagrave -> avenue Jules Ferry - 05 56 77 71 32
- Bassens -> rue Franklin - 05 56 38 32 46
- Blanquefort -> avenue du 11 novembre 1918 - 05 56 95 61 51
- Bruges -> rue André Sarreau - 05 56 57 90 88
- Mérignac -> avenue des Maronniers - 05 56 34 15 06
- Pessac -> avenue de Beutre - 05 56 07 17 04
- Saint-Médard-en-Jalles -> avenue de Touban - 05 56 05 40 06
- La Taillan-Médoc -> route de Saint-Aubin - 05 56 05 71 43
- Villenave d'Ornon -> chemin de Galgon - 05 56 87 02 51

## Déchets divers

- Médicaments : les remettre dans les pharmacies ;
- Clichés de radiologie : les remettre aux guichets des services radiologies de l'hôpital Pellegrin-Tripode ;
- Piles : des bornes sont à votre disposition à la déchetterie ainsi qu'aux centres commerciaux de Laurenzane et de Malartic, et chez les commerçants qui les vendent.

## FIL INFOS



TRAVAUX, VILLE DURABLE

### Un pôle dédié aux mobilités douces en plein centre-ville

Libéré intégralement l'été dernier, l'ancien îlot « Ociane », face à la place Roumégoux va devenir une place consacrée aux mobilités douces et...





ENVIRONNEMENT, VILLE DURABLE

## Fermeture centre de recyclage

Comme chaque année lors des fêtes de fin d'année, les centres de recyclage fermeront plus tôt.




LOISIRS, VILLE DURABLE

## Envie d'un grand bol d'air ?

Gradignan dispose d'un parc à moins de 500m de chaque domicile, 225 hectares de parcs et de bois aménagés pour la promenade ou le sport.



 [S'abonner au flux RSS](#)

 [Toutes les actualités](#)

ville de **gradignan** 

### MAIRIE DE GRADIGNAN

Allée Gaston Rodrigues  
CS 50105  
33173 Gradignan cedex  
Téléphone :  
+33 (0) 5 56 75 65 00

### HORAIRES :

» le lundi de 13h à 19h  
» du mardi au vendredi de 8h à 16h  
» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)  
En période de COVID les horaires peuvent être modifiés.

